

Nouvelle formule de la tournée annuelle d'information du conseil d'administration

En raison de la pandémie de la COVID-19 et des mesures recommandées par la Santé publique, le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais prendra une nouvelle formule pour la tournée publique d'information qui a lieu annuellement à l'automne.

Depuis quelques années, le C.A. se déplaçait dans tous les territoires de l'Outaouais afin de livrer les informations sur le bilan et les priorités à venir, et pour échanger avec la population.

Les rencontres dans des salles communautaires, de même que le déplacement de plusieurs personnes entre les territoires de l'Outaouais ne répondent toutefois pas ni aux directives, ni aux recommandations de la Santé publique, particulièrement en cette période de « deuxième vague » de la COVID-19. Pour cette raison, une seule séance sera organisée pour l'ensemble de l'Outaouais à une date ultérieure, dès que la situation le permettra.

mettra.

La population pourra y prendre part, puisque la séance sera présentée en visioconférence. Le contenu de la séance sera adaptée au médium pour faciliter la participation. Les éléments habituels seront abordés : bilan financier, bilan de gestion et bilan des plaintes 2019-2020, nouvelles orientations et période de questions.

Dès que la date sera sélectionnée, les informations pertinentes incluant les directives pour participer, seront publiées sur le site Web du CISSS de l'Outaouais, section conseil d'administration (<https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/mon-cisss/conseil-dadministration/>).

Période de questions du public

Au début de chaque séance publique, la population peut participer à la période de questions. Voici un résumé des interventions du public lors de la séance du 15 octobre :

- Un groupe de citoyen de la Vallée-de-la-Gatineau a déposé une demande visant à changer le nom du futur CHSLD de Maniwaki au nom de « Maison des aînés Thérèse-Gauthier-Leblanc » en hommage à la première femme médecin de la Vallée-de-la-Gatineau et la première femme coroner au Québec.

Présidences des comités du C.A.

Le conseil d'administration a procédé à la nomination des présidences de ses comités pour une période d'un an :

- Comité de la vigilance et de la qualité: Mme Marie-Christine Fournier.
- Comité de la gouvernance et de l'éthique: M. Xavier Lecat.
- Comité des ressources humaines: M. Pierre Fréchette.
- Comité de vérification: M. Michel Hébert.
- Comité de révision: Mme Monique Séguin.

Il est également à noter que le C.A. a procédé à une modification des membres du comité des ressources humaines. Mme Charmain Levy se joint aux autres membres: M. Pierre Fréchette, M. Mathieu Nadeau, Dr Oussama Sidhom, M. Michel Hébert et M. Lucien Bradet.

Dates des prochaines séances

- | | |
|----------------------------|--|
| • 12 novembre 2020 (visio) | • 22 avril 2021 Vallée-de-la-Lièvre et Petite Nation) |
| • 10 décembre 2020 (visio) | |
| • 28 janvier 2021 (visio) | • 20 mai 2021 (Vallée-de-la-Gatineau) |
| • 25 février 2021 (visio) | |
| • 25 mars 2021 (Pontiac) | • 17 juin 2021 (Collines-de-l'Outaouais) |

Bilan annuel sur la protection de la jeunesse

Mme Colette Nadeau, directrice de la protection de la jeunesse, a présenté le bilan des directeurs provinciaux de la protection de la jeunesse 2019-2020, ainsi que le bilan pour l'Outaouais. Cette année, la protection de la jeunesse a choisi le thème « Plus fort ensemble » dans sa campagne de promotion. Voici les principales statistiques pour l'Outaouais :

- Hausse de 5,3 % des signalements traités (6896 cas en 2019-2020 contre 6 550 cas en 2018-2019);
- Nombre presque inchangé d'évaluations cette année (2069 contre 2070);
- Un total de 1694 enfants étaient pris en charge au 31 mars 2020, contre 1783 l'année précédente;
- 62,4 % des enfants étaient suivis dans le milieu familial ou confiés à un tiers, comparativement à une moyenne provinciale de 64,7 %;
- Les deux principales problématiques étaient la négligence (33%) et l'abus physique (31,4 %);
- 552 adolescents ont reçu des services en 2019-2020 contre 612 l'an dernier.
- Les signalements traités (retenus ou non) provenaient, dans l'ordre :
 - des employés des différents organismes (CJ, CSSS, milieux de garde, etc.) – 34,2 %;
 - du milieu scolaire – 20,8 %;



- du milieu policier – 20,1 %;
- du milieu familial – 19,1 %;
- de la communauté – 8,8 %.

Bien que ne faisant à toutes fins pratiques pas partie des statistiques 2019-2020 (31 mars 2020), le contexte pandémique a suscité des discussions auprès des membres du conseil d'administration. Une diminution des signalements a été notée pendant la première vague de COVID-19. La fermeture des écoles et des garderies en mars 2020 a eu un effet direct sur le nombre de signalements.

Bilan des services intégrés aux Premières Nations

Mme Colette Nadeau, directrice de la protection de la jeunesse, a déposé le bilan annuel du service intégré aux Premières Nations.

L'équipe est formée d'un gestionnaire, d'une agente administrative et de 14 intervenants dont 7 qui assurent les services en matière de protection de la jeunesse, d'une infirmière clinicienne, d'un médecin, d'une auxiliaire familiale, d'une travailleuse sociale spécialisée en santé mentale et en toxicomanie, d'une interprète Anishnabe et de deux aides sociales. Cinq membres de l'équipe sont algonquins.

Un total de 7288 interventions ont été effectuées dans le volet social en plus de 235 interventions dans le volet médical.

Les locaux de l'équipe sont situés dans des espaces connexes à l'hôpital de Maniwaki. Pour accueillir de façon chaleureuse la population Anishnabe, la salle d'urgence a également été aménagée. Pour assurer une adhésion et une meilleure compréhension des plans de service et plans d'intervention, nous utili-

sons la roue de médecine. La famille complète la roue qui tient lieu par la suite de plan d'intervention. Cette approche est porteuse de sens pour les gens des Premières Nations.

Une formation a été élaborée pour permettre une sensibilisation sur l'histoire des Premières Nations, les écoles résidentielles, les traditions et la culture ainsi que sur les approches et partenariats possibles en ce qui a trait à l'adaptation des services. Cette formation a été dispensée par nos collègues des Premières Nations à 19 participants provenant de divers milieux.



Le C.A. soutient deux projets de développement durable

La Direction des services techniques et logistiques (DSTL) a sollicité l'appui du conseil d'administration pour deux demandes de subventions pour des projets de développement durable.

Le premier projet consiste en une demande de subvention de 500 000 \$ dans le cadre de l'appel de propositions de RECYC-Québec. Il vise :

- L'amélioration des processus de travail et la sensibilisation pour une meilleure récupération et une réduction des résidus alimentaires générés dans les services alimentaires de nos installations hospitalières et d'hébergement de soins de longue durée (hôpital de Maniwaki, hôpital du Pontiac, CHSLD Saint-André-Avellin, hôpital de Papineau, hôpital de Wakefield, hôpital de Gatineau, CHSLD Lionel-Émond,

CHSLD Renaissance, CHSLD La Pietà, hôpital Pierre-Janet);

- L'implantation d'un système de récupération et de recyclage de matières organiques dans les services alimentaires de nos sites ciblés, incluant la planification, l'acquisition et l'implantation de nouveaux équipements technologiques.

Le second projet vise à obtenir une subvention de 25 000 \$ dans le cadre de l'appel de propositions du Fonds vert de la Ville de Gatineau pour le projet de verdissement du stationnement de l'hôpital de Hull et du Centre régional de réadaptation La RessourSe, afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains et permettre aux usagers d'avoir des espaces de vie extérieurs durant la période estivale.

Rapports annuels

L'exécutifs du conseil des infirmières et des infirmiers du CISSS de l'Outaouais et l'exécutif du conseil multidisciplinaire ont tous deux déposé leur rapport annuel.

Conseil des infirmières et infirmiers :

- Mme Karine Laplante, présidente du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers du CISSS de l'Outaouais (CECII) informé le C.A. que l'assemblée générale annuelle a eu lieu le 29 septembre 2020 par visioconférence. Six avis d'intérêt ont été déposés après la fin des mises en candidatures, ce qui a permis de combler tous les postes disponibles par cooptation. Des modifications sont à prévoir au Règlement de régie interne avec une augmentation du nombre minimum de rencontres par année. Le CII deviendra un partenaire important dans le projet de nouvel hôpital.

Conseil multidisciplinaire :

- M. Pascal Boudreault, président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CM) a souligné l'excellente participation des membres à l'assemblée générale annuelle qui s'est déroulée le 23 septembre par visioconférence. L'assemblée générale annuelle a suscité l'implication des participants qui s'est soldée par l'inscription de plusieurs membres cooptés. Le comité exécutif compte désormais un représentant pour chacun des territoires et une grande diversité des types d'emploi. De 250 à 300 personnes lisent de façon approfondie les communications internes. Deux projets seront priorisés cette année pour le CM : tous les processus seront notés par écrit pour conserver la pérennité, et le développement de l'environnement de communication sans papier, centré autour de la plateforme numérique TEAMS. Le CM entend ainsi créer un environnement professionnel et interprofessionnel avec des canaux de discussion.

Bilan encadrement intensif et mesures d'empêchement

Afin de répondre à une exigence du MSSS, le C.A. a pris connaissance des statistiques en encadrement intensif et mesures d'empêchement du 21 juin 2020 au 12 septembre 2020, déposées par la Direction des programmes jeunesse.

Au total, 7 garçons et 2 filles ont fait l'objet d'encadrement intensif pour la période visée. La durée moyenne de placement était de 73 jours. Tel que le prévoit le Protocole sur le recours à l'encadrement intensif, la situation de chaque jeune est révisée au plus tard 30 jours après la date de son admission, et par la suite tous les 30 jours.

En regard aux mesures d'empêchement, 5 garçons et 7 filles ont fait l'objet de cette mesure pour la même période. La durée moyenne des mesures d'empêchement était de 8 jours.

État de la situation financière P6

Mme Murielle Côté, directrice des ressources financières, a présenté l'état de la situation financière à la période 6 qui est en équilibre.

Le résultat est influencé par le contexte pandémique actuel. Certaines économies sont rendues possibles par le délestage ou le ralentissement de certaines activités, améliorant ainsi les résultats de façon ponctuelle. À ce chapitre, on dénote que le temps supplémentaire est moins élevé que l'an dernier, mais que l'assurance-salaire a connu une hausse, générant tout de même un surplus de 2,5 M\$, en considérant également une économie dans les vacances et journées fériées. Un déficit équivalent est noté au chapitre des médicaments oncologiques, ce qui explique l'équilibre budgétaire.

Reconnaissance pour la contribution à l'amélioration de la qualité



Dans l'objectif de reconnaître les efforts dans les activités d'amélioration de la qualité, le C.A. du CISSS de l'Outaouais a adopté deux résolutions de félicitations et de remerciements:

- À M. Martin Vachon qui quittait le 11 octobre 2020 son poste de directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) pour un autre poste au sein du CISSS de l'Outaouais, pour la qualité du travail accompli.
- À Dr Gilles Aubé pour sa participation et son implication au sein du comité de révision du CISSS de l'Outaouais de 2015 à 2020.

Privilèges de pratique

Le conseil d'administration a adopté lors de la séance régulière du 15 octobre 2020, l'octroi ou le renouvellement de privilèges de pratique, à des médecins membre du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP):

Nom	Installation principale (omnipraticiens)/spécialité
OCTROI DE PRIVILÈGES	
Dr Walid-Esam Issawy	Hôpital de Hull
Dre Melody Djuimo - Yowou	Urologie
Dre Geneviève Dunn	Chirurgie maxillo-faciale
Dre Marie Noland	Chirurgie plastique
Dr Marc Thérien	Neurologie
RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES	
Dr Philippe Pépin	Hôpital de Maniwaki
Dr Paolo Roy	Hôpital de Hull
Dr Jonathan Séguin-Bigras	Hôpital de Hull/Gatineau
Dr Robert Chevrier	Ophtalmologie
Dre Anne Doumouchel	Chirurgie maxillo-faciale
Dr Philippe Martin	Anesthésiologie
Dr Kenneth Myers	Pédiatrie

Soutien à l'affiliation entre le CISSS et deux universités

Le C.A. a adopté deux résolutions pour soutenir les travaux visant la signature de contrats d'affiliation avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO), ainsi qu'avec l'Université McGill. Mme Martine Potvin, directrice de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche a présenté les deux projets.

L'objectif de chacun de ces contrats est de promouvoir, de réaliser et d'améliorer au sein du CISSS de l'Outaouais, dans les milieux de pratique avec une expertise établie, les stages d'enseignement et les activités de recherche. Les deux universités et le CISSS de l'Outaouais reconnaissent mutuellement le caractère essentiel du maintien et du développement des champs d'expertise existant dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Les deux résolutions acceptent le contenu des ententes basées sur un modèle de la Direction des affaires universitaires (DAU) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Privilèges de recherche

Le C.A. a octroyé des privilèges de recherche à Mme Johanne Paradis pharmacienne au CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans au sein du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais.

Adoption de politiques et règlements

Lors de la séance du 15 octobre 2020, le conseil d'administration a adopté trois règlements, ainsi que trois politiques.

- Règlement de régie interne du conseil multidisciplinaire — révision;
- Règlement de régie interne du Comité régional des services pharmaceutiques de l'Outaouais (CRSP) — révision;
- Règlement de régie interne du comité de la vigilance et de la qualité—adoption;
- Politique sur les conflits d'intérêts et exclusivité de fonctions - révision;
- Politique sur la continuité des soins et services aux usagers qui ne requièrent pas des soins aigus - révision;
- Politique sur la reconnaissance - adoption;
- Directive sur le port de la carte d'identité—transformation de « politique » à « directive » et révision;